

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE BREST



MAIRIE DE GUIPAVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2023

**DELIBERATION 2023-12-75**

**OBJET : DENOMINATION D'UNE NOUVELLE VOIE**

L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre, à quatorze heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabrice JACOB, Maire.

Date de convocation : 7 décembre 2023

Date d'affichage : 7 décembre 2023

En exercice : 33

Présents : 31

Votants : 33

**Etaient présents** : Fabrice JACOB, Christian PETITFRERE, Anne DELAROCHE, Jacques GOSSELIN, Monique BRONEC, Joël TRANVOUEZ, Ingrid MORVAN, Philippe JAFFRES, Céline SENECHAL, Nicolas CANN, Pierre GRANDJEAN, Danièle LE CALVEZ, Catherine ANDRIEUX, Yannick CADIOU, Marie-Françoise VOXEUR, Claude SEGALEN, Gisèle LE DALL, Patrice SIDOINE, Eliane PICART, Aurélie MESLET, Marie FOURN, Daniel LE ROUX, Jean-Yvon BOUCHEVARO, Claire LE ROY, Pierre BODART, Catherine GUYADER, Alain LAMOUR, Isabelle BALEM, Régine SAINT-JAL, Jean-Yves CAM, Emmanuel MORUCCI conseillers municipaux.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Procurations :**

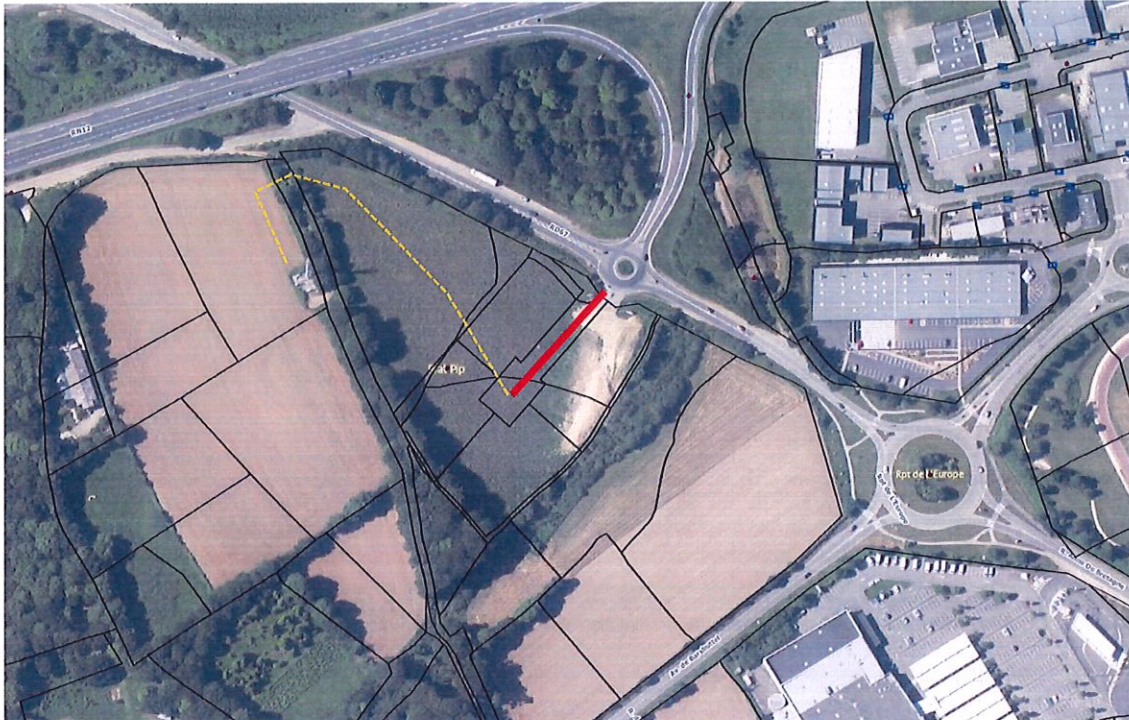
Morgane LOAEC à Gisèle LE DALL

Simon DE MEYER à Christian PETITFRERE

**Madame Régine SAINT-JAL a été nommée secrétaire de séance.**

## DENOMINATION D'UNE NOUVELLE VOIE

Considérant l'intérêt de donner une dénomination officielle aux voies communales au regard de l'enjeu de la qualité des adresses, tant pour la distribution du courrier, que pour les livraisons, ou l'accès des secours, et afin de permettre le numérotage par Brest métropole des parcelles habitées des lieux-dits, il est proposé au Conseil municipal la dénomination de la nouvelle rue desservant le quartier de bureaux et d'activités du Forestig : Rue François BIACABE, ancien détenteur du manoir du Vizac en 1835.



Dès lors, le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, décide :

- D'APPROUVER la dénomination de la nouvelle rue desservant le quartier de bureaux et d'activités du Forestig

### Avis de la commission :

Urbanisme, Vie Economique, Déplacement, Agriculture, Travaux, Environnement, Associations Patriotiques, Patrimoine : Favorable

Décision du Conseil municipal : Adoptée à l'unanimité

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
A GUIPAVAS, LE 14 DECEMBRE 2023

Le Maire,  
Fabrice JACOB

La secrétaire de séance,  
Régine SAINT-JAL